

Document d'alerte – Plante exotique à rechercher

Mazus nain

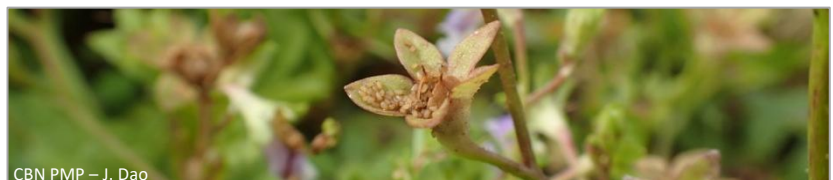
Mazus pumilus (Burm. F.) Steenis

Mazacées • Herbacée • Annuelle
Originaire du sud-est de l'Asie



Description générale

Plante annuelle tapie au sol. Feuilles basales rassemblées en rosettes. Feuilles glabres à faiblement pubescentes (parfois ciliées sur les bords), à forme obovale-spatulée à oblanceolée, de 2-6 cm de long par 1-2 cm de large, à base en coin (cunéiforme) et décurrente sur le pétiole. Tiges ascendantes à rampantes mesurant 5 à 30 cm, à feuilles opposées, et alternes dans le quart inférieur. Inflorescences en racème de 5-20 fleurs lâches. Fleurs d'environ 1 cm de long, à corolles bilabiées constituées d'une lèvre inférieure trilobée blanchâtre et ouverte, et d'une lèvre supérieure bleutée et glanduleuse formant un casque en pointe rabattu sur la lèvre inférieure. Floraison de mai à octobre. Confusion possible avec des annuelles du genre *Veronica*, généralement plus dressées.



Situation écologique

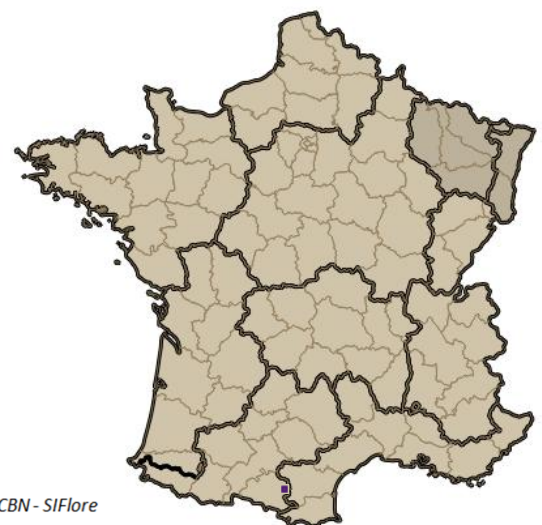
Plante des milieux plus ou moins humides. Dans son aire d'origine, on la trouve en prairies et zones humides, le long des ruisseaux, également sur sentiers, terrains vagues et lisières de forêts. En Europe, elle est naturalisée en vases exondées, berges, mais aussi en centres urbains entre des pavés. Reproduction sexuée par graines.

Répartition connue

Les voies d'introduction en Europe sont encore incertaine (possiblement via des semences de mélanges fleuris). L'espèce a été découverte pour la première fois en France, en Ariège, en 2017. En Europe, elle est signalée çà et là (Suisse, Italie, Belgique, Allemagne, Autriche).

Moyens de lutte et de contrôle

Outils de lutte mal connus. Des expérimentations en milieu naturel avec un suivi sur quelques années seraient nécessaires. Avant toute action de lutte, contacter le Conservatoire botanique pour signaler la station, confirmer l'identification et obtenir un appui technique.



Transmettez vos observations !

Participez au réseau de surveillance du plan d'actions sur les plantes exotiques envahissantes de Midi-Pyrénées en transmettant vos observations au Conservatoire botanique national :

<http://pee.cbnpmp.fr>